

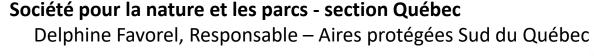


FONDS DES MUNICIPALITÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

Rencontre des municipalités / Villes/ MRC adhérentes, 16 septembre 2021

Fondation de la faune du Québec

Christine Bélanger, Gestionnaire principale, programmes et développement Maxime Brien, Gestionnaire de programmes





Fonds des municipalités pour la biodiversité (FONDS MB)

- 1- Présentation générale de la Fondation de la faune du Québec :
 - Historique et organisation
 - Mission-vision-valeurs
 - Activités
 - Financement
- 2- Présentation du Fonds MB:
 - Historique
 - Objectifs
 - Mécanisme de fonctionnement et processus
- 3- Présentation des principaux programmes d'aide de la Fondation
- 4- Exemples concrets de 3 projets soutenus



La raison d'être de la Fondation

Notre mission: Promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat.





Notre organisation



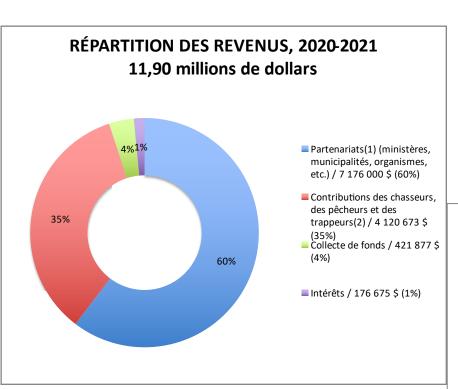
- 1984 : Adoption de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et création d'un OSBL par le gouvernement du Québec;
- Relève du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);
- Organisme de charité depuis 1987.

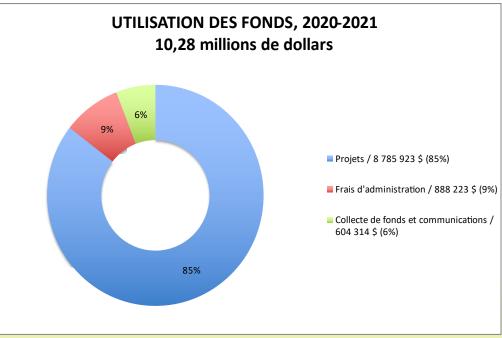
Notre organisation



- Financement stable et récurrent provenant des contributions versées par les pêcheurs, les chasseurs et les trappeurs;
- ❖ Financement supplémentaire : ententes de partenariat avec des ministères et différents paliers gouvernementaux, donateurs privés, alliances avec des entreprises, activités de financement.

Près de 12 M\$ pour la faune







Comment agit la Fondation?

Elle appuie financièrement et techniquement des centaines d'organisations du milieu qui souhaitent réaliser des projets de conservation, de mise en valeur et d'aménagement des habitats fauniques.



Partenaires et collaborateurs

Appui financier à des centaines d'organismes qui réalisent des projets:

































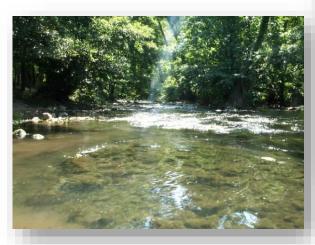






Notre territoire

 Tous les milieux naturels du Québec sont concernés : aquatiques, humides, riverains et terrestres.

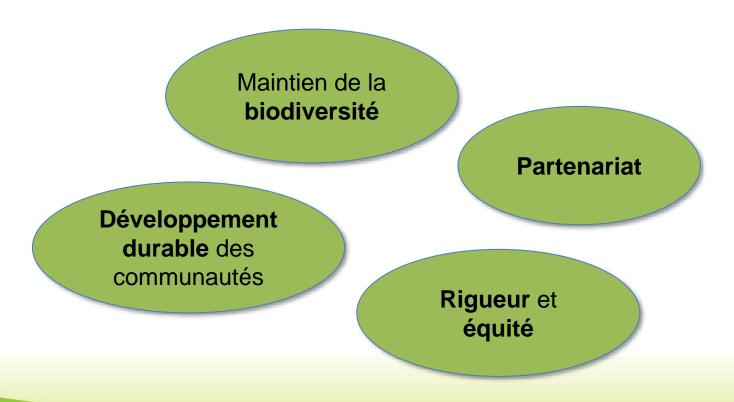






Valeurs

Des valeurs qui animent les actions et les choix de la Fondation:



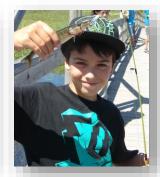


Secteurs d'activités

- Appui financier
- Soutien technique
- Relève à la pêche
- Collecte de fonds











Oui, je veux aider la FAUNE sans me fatiguer

Avec un don mensuel de **5** \$ ou plus par mois:

Je serai abonné au magazine Nature Sauvage Valeur de 22,95 \$ (4 numéros)



Je recevrai le calendrier annuel de la Fondation



Faits saillants

- Bientôt 40 ans d'implication pour la faune;
- ❖ Budget annuel de 12 M\$;
- Près de 2 000 organisations partenaires;
- 8 000 projets soutenus dans toutes les régions du Québec;
- Plus de 6 000 hectares d'habitats protégés à perpétuité.



Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB)





Historique

- ❖ Créé en 2016
- Initiative de la Société pour la nature et les parcs section Québec (SNAP-Qc), réalisée en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec;
- Idée initiale : créer un outil de financement pour les municipalités;
- Qui fait quoi ?
 - ✓ **La SNAP-Qc** est responsable du développement du Fonds et des nouvelles adhésions en approchant les municipalités, en fonction des intérêts et des projets;
 - ✓ **La Fondation** est responsable de la bonne gestion du Fonds, du suivi des ententes avec les municipalités et de la réalisation des projets qui en découlent.





Principe de base

- Sur une base volontaire, chaque municipalité / Ville ou MRC du Québec est invitée à contribuer au Fonds :
 - ✓ En versant un montant équivalent à 1 \$ par ménage ou unité de taxation par année dans un fonds qui lui est réservé (fonds dédié. EX : Fonds MB – municipalité X);
 - ✓ En utilisant les sommes accumulées pour réaliser des projets en collaboration avec des partenaires du milieu.





Objectifs

- Assurer la protection, l'amélioration, la mise en valeur et l'aménagement d'habitats fauniques et de milieux naturels;
- ❖ Maintenir la connectivité et accroître la productivité faunique des habitats en les protégeant, en les améliorant, en les restaurant ou en faisant connaître les moyens de les protéger;
- Préserver la biodiversité et contrer les impacts des changements climatiques;
- ❖ Favoriser la connectivité entre les différents habitats fauniques et milieux naturels;
- ❖ Impliquer la collaboration de différents partenaires locaux et/ou régionaux et la collectivité.

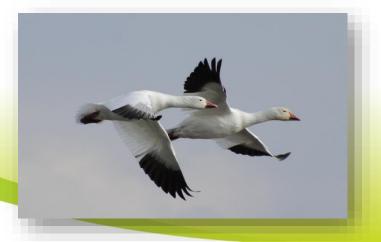






Types de projets admissibles

- Protection de milieux naturels et ou création d'aires protégées;
- ❖ Aménagement de milieux naturels et restauration d'habitats;
- Planification d'interventions à l'échelle du territoire;
- Démarches de conservation volontaire auprès de propriétaires privés;
- Transfert de connaissances vers des groupes ciblés;
- Sensibilisation du grand public.







Un Fonds à l'effet multiplicateur

- ❖ Appariement Fondation: 100 000 \$ par année de 2017 à 2022 inclusivement
- **❖** Appariement MELCC : 100 000 \$ pour 2018-2019
 - = Rendement net offert de **31,25 %** en 2018-2019
- ❖ Appariement supplémentaire MELCC : 1 875 000 \$ sur 3 ans 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022
 - = Rendement net assuré de 104 % en 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023

Exemple d'une contribution moyenne d'une municipalité :

Contribution initiale de la municipalité X : 11 000 \$ = 22 000 \$ Bonification du Fonds (FFQ + MELCC) : 11 000 \$

Aide financière maximale d'un programme X : 22 000 \$
Total reçu au global : 44 000 \$



Mécanisme simple mais processus rigoureux

Étape 1

- Soumettre un projet <u>par la municipalité / Ville</u> admissible à l'un ou l'autre des programmes d'aide financière de la Fondation en fonction de la date de tombée spécifique du programme visé;
- Collaboration / mandat avec un ONG du milieu;
- Proportion (%) demandé du coût total du projet provenant du Fonds MB de la municipalité / Ville peut être variable jusqu'à 100 %;
- ❖ Possibilité d'aller chercher des fonds supplémentaires issu du programme visé en fonction des modalités d'octroi;
- ❖ Durée maximale de 2 ans.





Processus simple mais rigoureux

Étape 2

Évaluation du projet par un gestionnaire de programme et soumission aux membres du comité externe du programme visé.

Étape 3

* Réponse favorable ou non à la municipalité / Ville (délais 2-3 mois).

Étape 4

Contrat d'aide financière avec la municipalité / Ville.

ATTENTION : TOUS LES MONTANTS DE CHACUN DES FONDS DES MUNICIPALITÉS DEVRONT ETRE DÉPENSÉS D'ICI LE 31 MARS 2027 AU PLUS TARD !!







Questions?

Résumé de nos programmes d'aide

- Agir pour la faune;
- Amélioration de la qualité des habitats en milieu aquatique (AQHA);
- Faune en danger;
- Faune-Forêt sur terre privée;
- Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole;
- Protéger les habitats fauniques (volet-1).

PROGRAMMES D'AIDE AUX PROJETS



Agir pour la faune

- Susciter l'engagement des propriétaires d'habitats fauniques et des acteurs impliqués dans la <u>planification d'actions</u> de conservation, de restauration et d'aménagements de milieux naturels;
- Informer les acteurs concernés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur;
- 4 volets:
 - Rives du Saint-Laurent;
 - Faune en déclin;
 - Faune et <u>municipalités</u>;
 - Autres habitats/interventions.







Agir pour la faune

* Ex.: Plan stratégique pour la protection de la Plaine Checkley





Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)

- Contribuer à l'amélioration ou la restauration de l'habitat des poissons d'intérêt pour la pêche (exception : saumon);
- Augmenter la productivité faunique des habitats (nombre ou taille des individus);
- Protéger et améliorer la biodiversité du milieu.







Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)

Ex.: Rétablir la libre circulation de la perchaude, Odanak







Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)

Ex.: Aménagement de seuils, de frayères et d'abris pour l'omble de fontaine







Faune en danger

- Contribuer au rétablissement des populations des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables au Québec;
- Protéger, améliorer, restaurer ou faire connaître les moyens de protéger leurs habitats.



Tortues (6 sp)
Ex. Tortue des bois



Amphibiens (3 sp)
Ex. Rainette faux-grillon



Oiseaux (15 sp) Ex. Petit blongios



Mammifères (5 sp) Ex. Caribou des bois



Poissons (8 sp), Ex. Chevalier cuivré





Faune en danger

- Ex.: Conservation volontaire d'habitat sur les propriétés privées:
 - ✓ Le rétablissement de la population de tortue des bois de la rivière Shawinigan par l'intendance et le transfert de connaissance vers les propriétaires et les intervenants (ex. municipalités).





Faune-Forêt sur terre privée

- Encourager l'engagement des propriétaires de boisés envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques en milieu forestier sur terre privé;
- Favoriser l'intégration d'une sylviculture responsable et du maintien de la biodiversité et des habitats;
- Stimuler la planification des interventions à l'échelle du territoire:
 - ✓ Aménagement d'habitats;
 - ✓ Conservation volontaire de milieux humides forestiers et autres milieux;
 - ✓ Plans de conservation et de mise en valeur;
 - ✓ Transfert de connaissances vers les propriétaires forestiers;
 - ✓ Évaluation des résultats fauniques.









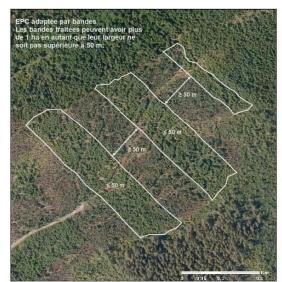


Faune-Forêt sur terre privée

- Plan d'orientation de ravage:
 - ✓ Constat sur la qualité d'habitat (présence d'abris et d'abris-nourriture);
 - ✓ Objectifs d'aménagement et localisation des sites;
 - ✓ Travaux sylvicoles permettant d'améliorer le couvert d'abris et d'abrisnourriture dans le ravage (Ex.: demi-abattage).



PLANIFICATION DE TRAVAUX FORÊT-FAUNE EN FORÊT PRIVÉE



Éclaircie précommerciale (EPC) résineuse adaptée

Maintien d'un secteur résiduel par bandes sur 50% de la superficie pour un minimum de 3 ans.

Bandes résiduelles d'une largeur d'environ 50 m

Tiges éclaircies : > 1 500 ti / ha Tiges résiduelles : 3 125 ti/ha





Biodiversité en milieu agricole

- Améliorer la qualité des habitats fauniques dans les bassins versants agricoles (projets collectifs);
- Encourager l'engagement des producteurs agricoles envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques;
- * Favoriser la concertation entre les intervenants agricoles, environnementaux et fauniques pour coordonner leurs activités;
- * Faciliter le transfert de connaissances vers les producteurs agricoles.





Biodiversité en milieu agricole

Ex.: Aménagement d'un milieu humide de 0,3 ha à Lacolle







Protéger les habitats fauniques

Protéger des terrains privés qui constituent des habitats fauniques particulièrement productifs, diversifiés et menacés en contribuant à leur acquisition via des servitudes de conservation ou tout autre moyen de protection légale.

150 sites prioritaires à protéger





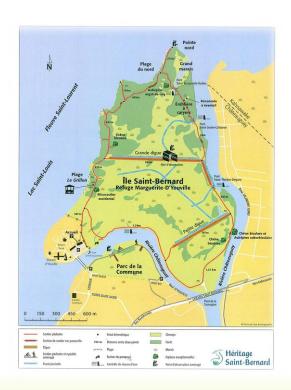
Complexe de milieux humides de la Cumberland en Beauce





Protéger les habitats fauniques

Ex.: Participation à l'acquisition de terres humides le long du Saint-Laurent à Châteauguay au **Refuge faunique Marguerite-d' Youville**.







Programmes d'aide financière Pour les détails et les documents relatifs aux programmes : fondation de la faune. qc. ca/programmes-daide-financière/ ou contactez-nous au 418 644-7926, poste 126.

	NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS OBJECTIFS	RESPONSABLE	DATE BUTOIR ANNUELLE
\Rightarrow	AGIR pour la faune	Susciter l'engagement des propriétaires d'habitats fauniques et des acteurs impliqués dans la planification d'actions de conservation, de restauration et d'amé-nagements de milieux naturels. Informer les acteurs concernés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur.	Geneviève Lacroix	15 mars 1er octobre
\Rightarrow	Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)	Améliorer ou restaurer l'habitat des poissons d'intérêt pour la pêche en augmentant la productivité faunique des habitats (nombre et taille des individus) et en protégeant ou améliorant la biodiversité du milieu.	Geneviève Lacroix	1° avril 1° novembre
\Rightarrow	Faune en danger	Contribuer au rétablissement des espèces fauniques menacées et vulnérables du Québec en protégeant, améliorant, restaurant ou en faisant connaître les moyens de protéger leurs habitats.	Annie Lebel	15 mars 1 ^{er} octobre
\Rightarrow	Faune-forêt sur terre privée	Encourager l'engagement des propriétaires de boisés envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques, favoriser l'intégration de la sylviculture et du maintien de la biodiversité et stimuler la planification des interventions à l'échelle du territoire.	Amélie Collard	15 mars 1er octobre
	Gestion intégrée des ressources en milieu forestier (GIR)	Intégrer les besoins de la faune exploitée en milieu forestier, dans le cadre des différents exercices de planification forestière. Les retombées environnementales, économiques et sociales ainsi que l'harmonisation des usages des territoires sont considérées dans la mise en œuvre du programme.	Amélie Collard	1 ^{er} novembre
⇒	Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole	Améliorer la qualité des habitats fauniques dans les bassins versants agricoles, encourager l'engagement des producteurs agricoles envers la protection et l'amélioration de ces habitats, favoriser la concertation entre les intervenants agricoles, environnementaux et fauniques afin de coordonner leurs actions dans des secteurs d'intervention ciblés, ainsi que faciliter le transfert de connaissances vers les producteurs agricoles.	Maxime Brien	15 janvier
Ī	Pêche en herbe	Offrir un soutien matériel, financier et pédagogique à la coordination d'activités d'initiation à la pêche qui intègrent une formation sur la pêche éthique et durable et destinées aux jeunes de 6 à 17 ans.	Alexandre Rasiulis	15 janvier
	Plantes exotiques envahissantes	Limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes en favorisant leur gestion durable pour protéger la biodiversité, l'intégrité des habitats ainsi que le maintien ou le retour des fonctions écologiques des milieux naturels.	Simon Lemieux	15 janvier 15 septembre
	Programme d'aide financière aux véhicules hors route VOLET II – PROTECTION DE LA FAUNE ET DES HABITATS FAUNIQUES	Réaliser une planification des sentiers de VTT et de motoneige plus respectueuse de la faune et des habitats fauniques, améliorer les sentiers et leurs infrastructures pour mieux protéger la faune et les habitats fauniques et sensibiliser les utilisateurs de VTT et de motoneige à la préservation des habitats fauniques (milieux humides, dunes, frayères, ravages, etc.).	Alexandre Rasiulis	15 avril 15 novembre
	Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre	Conserver ou restaurer les habitats fauniques qui favorisent la biodiversité tout en préservant la qualité de l'eau de l'écosystème du lac Saint-Pierre.	Maxime Brien	Déclaration d'intérêt : 15 août et 15 décembre Demande : 1er octobre et 15 février
\Rightarrow	Protéger les habitats fauniques VOLET I: PROTECTION	Protéger des terrains privés qui constituent des habitats fauniques particulièrement productifs, diversifiés et menacés en contribuant notamment à leur acquisition.	Christine Bélanger	1ª avril 1ª novembre
	Protéger les habitats fauniques VOLET II: TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	Soutenir financièrement les propriétaires de milieux naturels gérés à des fins d'aires protégées relativement aux paiements des taxes foncières liées à ces propriétés.	Annie Lebel	Entre le 15 octobre et le 15 novembre 2021
	Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels	Conserver, protéger et mettre en valeur des milieux naturels caractérisés par une valeur écologique élevée par la réalisation d'actions concrètes qui vise à maintenir la biodiversité et à sensibiliser les publics cibles aux différents enjeux environnementaux.	Raphaël Dubé	15 novembre
	Valorisation, aménagement et de restaura- tion des habitats du saumon atlantique	Améliorer ou restaurer l'habitat du saumon atlantique en augmentant la productivité faunique des habitats (nombre ou taille des individus) et en protégeant ou améliorant la biodiversité du milieu.	Geneviève Lacroix	15 novembre
	FONDS THÉMATIQUES			
	Fonds des municipalités pour la biodiversité	Permettre aux municipalités et aux villes de contribuer aux grands défis environnementaux par la réalisation de projets de conservation et d'aménagement de milieux naturels sur leur territoire.	Christine Bélanger	En fonction de ou des date(s) de tombée(s) du programme visé.
	Fonds pour la faune nordique	Améliorer la qualité et la productivité des habitats des espèces fauniques prélevées et protéger les habitats de la faune en situation précaire situés au nord du 49° parallèle, du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent.	Geneviève Lacroix	En fonction de ou des date(s) de tombée(s) du programme visé.

Des programmes d'aide pour toutes vos initiatives fauniques!



Exemple de projet - AQHA

- * Étude et aménagement du bassin versant résiduel de la rivière Batiscan
 - ✓ <u>Caractériser les habitats du poisson</u> du bassin versant afin d'identifier les <u>aménagements à mettre en œuvre</u> pour améliorer l'habitat des espèces d'intérêt sportifs et développer des projets de <u>mise en valeur de la pêche sportive</u>.
 - ✓ Promoteur: Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan;
 - ✓ Partenaires: MFFP, MRC de Mékinac (8 villages de part et d'autre du tronçon ciblé);
 - ✓ Durée: 18 mois;
 - ✓ Valeur du projet de 66 000 \$:
 - ✓ Aide financière Fondation: 21 000 \$;
 - ✓ Contribution partenaires: 42 000 \$;
 - ✓ Contribution promoteur3 000 \$.





Exemple de projet - AQHA

- Étude et aménagement du bassin versant résiduel de la rivière Batiscan
 - ✓ Problématique:
 - ✓ Le manque de données sur le poisson est un problème pour la gestion des cours d'eau;
 - ✓ Des populations d'omble de fontaine sont présentes dans certains tributaires et le doré est pêché dans la rivière Batiscan;
 - ✓ L'acquisition de données sur les espèces présentes et leur distribution ainsi que l'identification des frayères potentielles et historiques sont priorisées;

✓ La qualité de l'eau n'est pas limitante pour l'omble de fontaine et les autres

espèces d'intérêt sportif.





Exemple de projet - AQHA

- * Étude et aménagement du bassin versant résiduel de la rivière Batiscan
 - ✓ Le projet permettra:



- ✓ D'identifier les secteurs où la mise en valeur de l'habitat du poisson est d'intérêt ainsi que le potentiel de développement de la pêche sportive;
- ✓ De proposer différents aménagements (seuils, fosses, déflecteurs, abris, frayères, etc.) pour augmenter l'hétérogénéité des faciès d'écoulement et d'offrir des habitats nécessaires au cycle de vie des espèces présentes;
- De préparer un plan de restauration, de protection et de mise en valeur de la pêche sportive.





- Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière Centrale (phases 1-2-3)
 - ✓ <u>Phase 1 Réaliser une étude d'avant-projet</u> (cahier du propriétaire) pour cibler les sites ayant un potentiel d'aménagement faunique dans le bassin versant;
 - ✓ Phase 2- Aménager des bandes riveraines et haies brise-vent puis installer des dortoirs à chauves-souris et des nichoirs pour l'hirondelle bicolore chez des producteurs agricoles;
 - ✓ <u>Phase 3- Retirer des obstructions</u> nuisant à la libre circulation du poisson et <u>aménager des ponceaux et traverses à gué</u>.





- Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière Centrale (phases 1-2-3)
 - ✓ Promoteur: Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent;
 - ✓ Partenaires: Producteurs, MELCC, MAPAQ, MRC des Basques, municipalité, UQAR;
 - ✓ Durée: 48 mois;
 - ✓ Valeur du projet de 207 069 \$:
 - ✓ Aide financière Fondation : 115 037 \$;
 - ✓ Contribution partenaires : 59 232 \$;
 - ✓ Contribution promoteur 32 800 \$.





 Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière Centrale (phases 1-2-3)

✓ Problématique:

- √ L'eau de la rivière Centrale est de mauvaise qualité (facteur déclassant: MES);
- ✓ Érosion des sols et des berges ainsi que des bandes riveraines inadéquates;
- ✓ Fragmentation du cours d'eau par la présence de traverses à gué, de ponts et de ponceaux problématiques;
- ✓ Des travaux dans les boisées affectent les milieux humides (marécages) en amont du bassin versant;
- ✓ Plusieurs espèces à statuts fréquentent le bassin versant.







- Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière Centrale (phases 1-2-3)
 - ✓ Le projet permettra:
 - ✓ D'établir des <u>plans d'action</u> pour la réalisation d'aménagements fauniques (échelle du bassin versant et de chaque ferme);
 - ✓ De <u>recommander des aménagements</u> fauniques qui contribueront aussi à améliorer la qualité de l'eau et réduire l'érosion des berges;
 - ✓ De <u>sensibiliser les producteurs</u> à la protection et l'amélioration des habitats fauniques (pratiques agricoles et aménagement);
 - ✓ D'améliorer la qualité des <u>bandes riveraines</u>;
 - ✓ De rétablir une connectivité entre des îlots de biodiversité isolés;
 - ✓ De <u>reconnecter les différentes sections</u> de la rivière Centrale.



Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud



- ✓ Planification / plan de conservation
- ✓ Analyse territoriale et élaboration de plans et de stratégies de conservation visant à planifier à court, moyen et long termes la conservation sur un territoire donné. Ce plan identifie les actions à mettre en place afin de permettre d'atteindre des objectifs de conservation. Il peut également présenter des options de mise en valeur, notamment l'ouverture au public (sentiers, infrastructures d'interprétation, etc.), et de restauration.
- ✓ Sensibilisation des propriétaires :
 - ✓ Cahiers de propriétaires
 - ✓ Rencontres d'information
- ✓ Projet initié en 2010





- Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud
 - Projet mené par la municipalité de Rigaud
 - Adoption d'un RCI en 2016 (https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/RCI-numerise.pdf) la suite d'études de caractérisation de la valeur écologique (WSP) pour protéger les lots à haute valeur écologique;
 - En 2017: Création de la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud qui sera détentrice des titres fonciers

 (https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/Procesverbal 2017-09-11.pdf);
 - Résolution de la municipalité pour l'acquisition de chaque lot.





Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud

Projet mené par la municipalité de Rigaud

Adoption d'un RCI en 2016 (https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/RCI-numerise.pdf) la suite d'études de caractérisation de la valeur écologique (WSP) pour protéger les lots à haute

valeur écologique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud, dans le cadre d'un exercice de planification stratégique 2010-2020, a retenu des orientations et actions visant la conservation des espaces naturels de la montagne et le positionnement de Rigaud à titre de destination écotouristique;

CONSIDÉRANT QUE cette planification s'est concrétisée en 2013 par la caractérisation des milieux naturels sur le mont Rigaud réalisée par des experts en biologie et en environnement;

CONSIDÉRANT QUE cette caractérisation a démontré que le mont Rigaud représente un archipel de végétation d'une intégrité exceptionnelle connectée de part et d'autre à d'autres archipels par un réseau de boisés et de friches (Corridor Vert de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal);

CONSIDÉRANT QUE la montagne de Rigaud est un maillon essentiel à l'intégrité de ce corridor vert de par sa situation géographique et sa superficie;

CONSIDÉRANT l'importance du maintien de l'intégrité du massif et que le développement induit une fragmentation du couvert forestier;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation d'urbanisme de la ville de Rigaud autorise actuellement un développement minimal sur le mont Rigaud, particulièrement en bordure des rues existantes, et ce, conformément aux orientations et mesures de protection en vigueur depuis 1993;

CONSIDÉRANT QUE ce développement risque de compromettre fortement l'intégrité du massif;







Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud

Projet mené par la municipalité de Rigaud



2017-09-344

Création de la « Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud »

ATTENDU l'existence sur le territoire de la Ville de Rigaud, de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur et de la Municipalité de Sainte-Marthe d'un territoire historiquement voué à la pratique d'activités de plein air, lequel territoire est communément désigné et reconnu comme étant le mont Rigaud ;

ATTENDU QUE la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud et de la région de Vaudreuil-Soulanges;

En 2017 : Création de la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud qui sera détentrice des titres fonciers

(https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/Proces-

verbal 2017-09-11.pdf);

ATTENDU l'existence sur l'ensemble du territoire de la Ville de Rigaud d'espaces naturels, boisés et de milieux humides à haut potentiel environnemental ou à contraintes;

ATTENDU QUE la VILLE désire maintenant consacrer définitivement et pour la perpétuité une partie du périmètre actuel du MONT dans un PATRIMOINE FIDUCIAIRE;

ATTENDU QUE la VILLE est propriétaire d'espaces naturels situés sur son territoire à des fins d'établissement, de maintien, d'amélioration, de préservation, de protection et de conservation perpétuelles et qu'elle est en mesure de procéder à la création d'une fiducie d'utilité sociale;

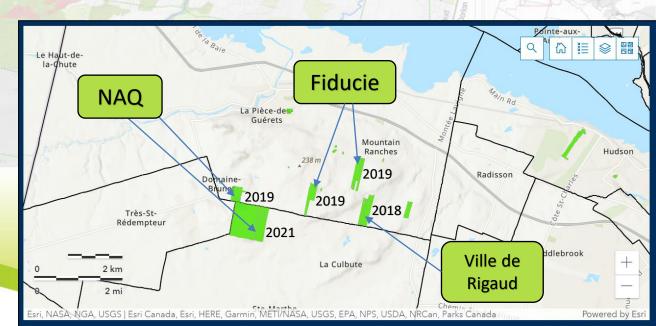
ATTENDU QUE la VILLE est également disposée à investir dès maintenant une somme d'argent aux fins de constituer partie du CAPITAL FINANCIER de la FIDUCIE, le tout afin de permettre à la fiducie d'utilité sociale constituée par les présentes d'assumer sa pérennité financière;

ATTENDU QUE, par conséquent, la VILLE est disposée à contribuer, dans le même ordre de grandeur qu'au cours des dernières années, maintenant et pour le futur, à une partie des frais des opérations courantes du PATRIMOINE FIDUCIAIRE;





- Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud
 - ✓ De 2018 à 2021: acquisition des lots à haute valeur écologique
 - Demande auprès de la FFQ « Protéger les habitats fauniques »;
 - ✓ Montages financiers « créatifs »;
 - √ Fonds de développement de la MRC;
 - Soutien de Nature-Action Québec dans les négociations pour les acquisitions et demandes de Réserve naturelle.







Réglement de contrôle intérma

Le territoire d'application et les valeurs écologiques

Legende

Crimeramies

Control over Rights

Links das Africadore (Screen Ri

Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud

Exemple de budget d'acquisition pour 2 terrains cumulant 21 ha évalués
 à 3 000 \$/ha FICTIF

Activité	Nbre heures	Taux horaire	Autres dépenses	Total
Acquisition JVM (3 000 \$ / ha)	100	17	63 000 \$	63 000 \$
Coordination et négociation	80 h	50 \$ /h	The T	4 000 \$
Évaluation marchande			1 500 \$	1 500 \$
Frais de notaire		3	3 000 \$	3 000 \$
Arpentage			2 000 \$	2 000 \$
Fonds de gestion (10 % JVM)	1	9	Rigano Same-Manna	6 300 \$
Demande de RN (inventaires + coordination demande)			13 000 \$	13 000 \$
Total				92 800 \$



Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud

Montages financiers « créatifs » / en contreparties FICTIF



991 1	Partenaire financier	Contribution en espèces	Contribution nature	Total	%	
	FFQ – Protéger les habitats		-	46 400 \$	50 %	
	Autres programmes (PIH d'ECCC)	Die of	不是	10 000 \$	10 %	
	Coordination Organisme de conservation - Accompagnement		1 600 \$	1 600 \$	2 %	The Company
	Fonds rayonnement de la MRC - exemple	12 100 \$	Rigario	11 500 \$	12 %	
	Propriétaire (vente à rabais)		13 000 \$	13 000 \$	13 %	
	Fonds MB	12 000 \$		12 000 \$	13 %	
	Total			92 800 \$	100 %	

Projet d'acquisition de plusieurs lots sur le Mont Rigaud



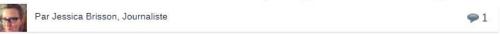
La suite...

Projet de parc régional

Mise en valeur: randonnée, sentiers, escalade, etc.

6 juillet 2019 - 06:30 | Mis à jour : 25 juillet 2019 - 14:10 Fonds d'appui au rayonnement des régions

Près de 200 hectares de terre seront protégés sur le Mont Rigaud





AAA











A été lu 434 fois.

Le ministre responsable de la Montérégie, M. Christian Dubé, était de passage à Vaudreuil-Dorion, le 5 juillet afin d'annoncer l'octroi d'une somme de 341 228 \$ à la MRC de <u>V</u>audreu<u>i</u>l-So<u>ulanges pour l'acquisition de te</u>rrains à haute valeur écologique en vue de la parc régional au mont Rigaud.

Fondation de la faune du Québec

À retenir

- Une dizaine de programmes d'aide financière pour déposer votre projet;
- Date limite pour utiliser la totalité des sommes de votre Fonds MB;
- Approchez vos partenaires / collaborateurs / experts dès maintenant et débutez la planification de votre projet;
- Soutien et accompagnement pour structurer votre projet et en faire le suivi administratif.

Pour toute question ou pour démarrer votre projet, contactez-nous!

Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement Christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca

> Maxime Brien, gestionnaire de programme Maxime.brien@fondationdelafaune.qc.ca





#130



Merci!